


# PROGRAMME DE FORMATION


## HABILITATION VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES BOL (INITIALE)

# PROGRAMME DE FORMATION

## HABILITATION VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES BOL (INITIALE)



- Durée : 7H (1 jour) 
- Nombre de personne : 4 à 12 participants
- Date de formation : A définir avec l'entreprise ou en fonction du calendrier
- Lieu : Intra-entreprise ou Salle de formation

- Public : Exécutant réalisant des travaux non électriques sur des véhicules électriques (peinture, tôlerie, mécanique, nettoyage...) 
- Pré-requis : Être apte à réaliser les opérations liées à son métier

*Formation accessible aux personnes handicapées, au cas par cas après entretien.*

*A noter : le retour du devis doit se faire 15 jours avant la date de formation, après récupération du bon de commande.*

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Mettre en œuvre les méthodes et procédures pour effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité des véhicules électriques sous tension.
- Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation.

### PROGRAMME DE LA FORMATION :

#### 1. Introduction et présentation du stage.

#### 2. Définition des opérations d'ordre non électrique sur véhicule

#### 3. Aspects réglementaires

#### 4. Les grandeurs électriques et domaines de tension,

- Courant,
- Tension,
- Puissance,
- Énergie, ...

#### 5. Les définitions relatives aux véhicules électriques et/ou hybrides.

- Véhicules électriques,
- Véhicules hybrides.
- Réseau électrique de traction et de service.
- Grandeur électrique.

#### -----> Références Réglementaire :

- Articles R4544-9 et R4544-10 du Code du Travail Norme NF C 18-550 de l'AFNOR.

# PROGRAMME DE FORMATION

## HABILITATION VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES BOL (INITIALE)

### PRATIQUE :

Mise en situation sur véhicule électrique et/ou hybride du site selon la disponibilité d'un véhicule

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510
- Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.
- Évaluations pratique et théorique (QCM).

### ATTRIBUTION FINALE :

- Attestation individuelle de formation
- Avis d'habilitation remis à l'employeur

### VALIDATION :

- QCM
- Pratique

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES :

- Tous les 3 ans

### 6. Structure et éléments constitutifs d'un véhicule hybride/électrique.

- Les accumulateurs,
- Les générateurs électriques...

### 7. Les différents dangers liés à l'électricité et aux accumulateurs

- Les risques électriques et leurs conséquences.
- Effets du courant électrique sur le corps humain.
- Classe de matériel.
- Très basse tension (TBT).
- Précaution à prendre en cas de présence d'électrolyte liquide.

### 8. Les mesures de protection contre les chocs électriques

### 9. Les textes réglementaires et la publication UTE C 18.550

### 10. Les habilitations électriques.

- Définitions.
- Différents titres d'habilitation.
- Responsabilités.
- Zones à risque électrique.

### 11. Le matériel de protection individuelle et collective et l'outillage de sécurité

### 12. Les règles de sécurité à observer lors des opérations d'ordre non électrique sur les véhicules

- Mise en sécurité d'un véhicule électrique, travaux hors tension et travaux sous tension...

### 13. L'identification et le repérage des conducteurs électriques

### 14. Les incidents et les moyens d'y remédier

### 15. Conduite à tenir en cas d'accident électrique

### 16. Test d'évaluation individuelle